

## SÉANCE du 21 AOUT 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt et un août à vingt heures trente, le Conseil Municipal, convoqué régulièrement le treize août, s'est réuni en mairie sous la présidence de M. Claude LANGRENÉ, Maire.

Présents : MM. FOURRÉ Georges, BOUCHER Jean-Claude, M. ROMELOT Jean, Mme NAUDÉ Marie-Josèphe, M. HERDHUIN Jacques, M. PROUVOST Gérard, M. FALLET Jean-Luc, Mmes FÉTY Nora, BIBLOCQ Stéphanie, MM. DIDIER Gérard, THIRIOT Daniel, Mmes PLANSON Patricia et LEGUILLETTE Christine.

Absents ayant donné pouvoir : Mme LAVA Francine à M. HERDHUIN Jacques, Mme SANCHEZ Marie à M. FOURRÉ Georges, Mme DOINEL Josiane à M. PROUVOST Gérard, Mme PETIT Marie-Christine à M. BOUCHER Jean-Claude, M. JEAUNAUX Jérôme à M. ROMELOT Jean, Mme MACREZ Stéphanie à M. LANGRENÉ Claude, Mme SONNETTE Séverine à Mme NAUDÉ Marie-Josèphe, M. BESSÉ Jean-Pierre à M. DIDIER Gérard.

Absent : M. TEKOUK Beudihiba.

Le Conseil Municipal a choisi, comme secrétaire de séance Mme FETY Nora.

Le compte-rendu de la séance du 10 juillet 2014 est adopté à l'unanimité, sans observations.

### TRAVAUX DE VOIRIE : CHOIX DE L'ENTREPRISE

Une consultation d'entreprises a été faite pour la réalisation d'enduit superficiel sur différentes voies communales :

- Rudenoise
- Rue Louis Martin
- Rue Pierre Le Givre

Les entreprises COLAS et EIFFAGE ont répondu, l'analyse des offres fait ressortir une note de 20 à l'entreprise EIFFAGE et 18 à l'entreprise COLAS suivant les critères définis au cahier des charges.

Le montant des offres est de 33.123,83 € H.T. pour EIFFAGE et 33.209,50 € HT pour COLAS.

La Commission d'appel d'offres a décidé de retenir l'entreprise EIFFAGE pour ce marché de travaux.

Le Conseil Municipal à l'unanimité confirme ce choix et autorise le Maire à signer le marché.

## **TRAVAUX D'ACCES A LA CANTINE MATERNELLE : CHOIX DE L'ENTREPRISE**

Le Maire explique au Conseil Municipal que les travaux de la Cantine Maternelle sont finis, il y a lieu maintenant d'aménager l'accès extérieur.

Deux entreprises ont été sollicitées pour ces travaux la SARL Paul et Rondeau et POULAIN Alain.

Le devis de la SARL PAUL et RONDEAU s'élève à 5640,00 € T.T.C.

Le devis de POULAIN Alain s'élève à 9468,00 € T.T.C.

Le Maire propose de retenir l'entreprise PAUL et RONDEAU.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide ce choix et autorise le maire à signer le devis.

## **TRAVAUX VAL DES HAÏS : AVENANT**

Le Maire informe le Conseil Municipal que l'entreprise Vallet et Saunal qui réalise les travaux d'aménagement du Val des Haïis a rencontré des problèmes.

En effet, l'instabilité du sol a nécessité un traitement pour durcir la chaussée.

Il a fallu également ajouter une borne incendie. Ces travaux supplémentaires s'élèvent à 15.331,10 € T.T.C.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer l'avenant correspondant.

## **MISSION D'ETUDES ACOUSTIQUES DE LA NOUVELLE SALLE 20 RUE EMILE MORLOT**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu deux devis pour cette mission.

- Acoustique & Conseil de Paris : 2350,00 € T.T.C.

- Leslie Acoustique de Reims : 3768,00€ T.T.C.

Monsieur le Maire donne la parole à M. PROUVOST Gérard qui a réalisé une étude comparative des deux sociétés.

Après avoir entendu son exposé, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de retenir l'entreprise Leslie Acoustique Reims et autorise le Maire à signer le devis pour un montant de 3768,00€ T.T.C.

## **REFORME TERRITORIALE REGIONALE**

Le Maire informe le Conseil Municipal que le projet de réforme territoriale a été adopté par l'Assemblée Nationale le 23 juillet dernier, le région Picardie serait rattachée à la Région Nord Pas de Calais.

Le Maire rappelle la mise en place de la pétition concernant le projet de rattachement de la Picardie au Nord Pas de Calais. Pour compléter l'information mise sur le panneau lumineux, une banderole sera installée sur le balcon de la mairie.

Le Conseil Municipal à l'unanimité réaffirme son opposition à ce rattachement et insiste pour le département de l'Aisne soit rattaché à la Région Champagne-Ardenne.

## **CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2014**

Le Maire propose de créer un groupe de travail pour préparer dès le mois de septembre cette commémoration, M. HERDHUIN Jacques est d'accord pour animer ce groupe de travail.

Sont candidats au groupe de travail :

- Mme PLANSON Patricia
- M. DIDIER Gérard
- M. FOURRÉ Georges

## **ENCAISSEMENT DE CHEQUE**

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'encaissement d'un chèque de 1793.00€ de M.M.A.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que 71 pigeons ont été récupérés dans le clocher et remis dans une volière à Chézy-sur-Marne, l'opération se poursuit.

- M. BOUCHER Jean-Claude fait le point sur les travaux :

- cantine maternelle : travaux terminés, livraison du mobilier la semaine prochaine.
- skate-park : la rampe est en place. Une table de ping-pong et trois jeux seront installés.
- bord de Marne : six jeux ont été installés sur l'emplacement de l'ancienne base de voile

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la parution prochaine d'un recueil de cartes postales anciennes concernant les villages de l'arrondissement. Il sera prochainement édité à l'initiative de M. BOURGEOIS. La commune sera très présente dans ce livre. Une souscription est ouverte au prix de 30 euros. (Contact : M. BOURGEOIS – Bureau02)

- Monsieur DIDIER Gérard demande si notre nouvel agent est assermenté pour verbaliser les stationnements abusifs en ville.

Monsieur le Maire rappelle que le dossier est en cours auprès du tribunal de Soissons.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 10.